

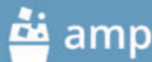
Dans ce numéro :

- ▶ Un nouvel album d'Asterix le 26 octobre
- ▶ Interdiction des pochettes de nicotine et des pochettes de cannabinoïde
- ▶ Rencontre avec l'industrie du tabac
- ▶ Conclave budgétaire : quelques incidences
- ▶ Non à la tva sur le livre de 6 à 9 %
- ▶ Yap – Outil scan visage – Contrôle age
- ▶ Bebat 2022
- ▶ Décomposition du prix d'un paquet de 20 cigarettes en 2023
- ▶ Congés et maladie des travailleurs
- ▶ Cinq questions à Marie Christine Marghem

Rédaction

Walter Agosti

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti
info@visionpresse.be
Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be
www.azprint.be



Edito



VISITEZ CHAQUE JOUR LE SITE

WWW.VISIONPRESSE.BE

pour vous tenir au courant de l'actualité !

IL EST INTERDIT D'INTERDIRE

Ça c'était, pour les anciens, le slogan de mai 68.

Aujourd'hui le monde politique interdit, à tout va, et se donne bonne conscience. Désormais on interdit plutôt que d'éduquer, de sensibiliser, de responsabiliser !

Dernière interdiction en date ? Un Arrêté Royal interdisant la vente de sachet de nicotine ! Alors que dans le plan santé du ministre, figure la mise en avant des produits alternatifs au tabac, il interdit ce produit moins nocif. Bonjour la cohérence. Sachez que la Belgique est le seul pays, actuellement, à interdire cela (D'autres pays ont légiféré mais n'ont pas interdit).

Et dire que certains réclament un débat sur la libération du cannabis. Cherchez l'erreur !

Nous savons que l'avenir est aux produits alternatifs moins nocifs que le tabac. En tant que réseau de vente historique, nous devons préparer cette transition et être les mieux armés en termes de formation et de conseils pour informer les fumeurs qui souhaitent passer à un autre produit. Faut-il encore qu'on nous laisse vendre ces produits.

Alors oui, pour ces raisons, nous allons contester cet Arrêté Royal et entamer une action juridique devant le Conseil d'Etat.

Walter AGOSTI

Administrateur délégué
walter@visionpresse.be



DEVENEZ PARTENAIRE **B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation



02/736.99.55 info@bingoal.be @bingoal.be



Brèves



Rencontre avec l'industrie du tabac

Le 13 avril dernier, Vision Presse et Perstablo ont reçu les représentants de l'industrie du tabac en compagnie de madame Marie Christine Marghem, députée fédérale et présidente de la commission Finances et budget de la Chambre des représentants. Un échange sur la taxation, les accises, les produits alternatifs et la remise aux détaillants. Ce dernier point reste une de nos priorités de discussion.

Conclave budgétaire : quelques incidences

- La taxe sur les jeux et paris et la taxe sur les appareils automatiques de divertissement seront rendues non déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés pour l'impôt dû à partir du 1^{er} janvier 2024
- Les droits d'accises sur le tabac seront augmentés à partir du 1^{er} janvier 2024, en plus des augmentations d'accises déjà décidées pour 2024.



Un nouvel album d'Asterix le 26 octobre

Le prochain album d'Asterix, une fable humoristique autour de la « pensée positive » et du « développement personnel » sera intitulé « L'IRIS BLANC ». Cet album devrait être tiré à 5.000.000 d'exemplaires.

Arrêté Royal : interdiction des pochettes de nicotine et des pochettes de cannabinoïde.

Le ministre de la Santé a publié un Arrêté Royal au Moniteur Belge interdisant la vente des sachets de nicotine ! Fin de la vente des grossistes 1^{er} juillet 2023 – fin de la vente chez les libraires : 30 septembre 2023. Une voie royale et une aubaine pour les pays frontaliers. Il y a des politiques qui ne comprennent rien au marché !



Le saviez-vous ?

Les accises sur les cigarettes ont augmenté de 38,8% au cours des quatre dernières années, celles sur le tabac à rouler de 70,9% y compris à des moments où l'inflation était très faible. En moyenne, aujourd'hui les taxes représentent 89.9% du prix d'un paquet de cigarettes!

TAX

Non à la tva sur le livre de 6 à 9%



Dans le cadre de la réforme fiscale, il y a un projet de relever le taux de TVA de 6 à 9% sur le livre (plus globalement sur plein de produits y compris alimentaires). Cette hausse de la TVA de 6 à 9% sur les livres aurait des conséquences « désastreuses » sur les librairies francophones du pays, prévient le secteur. « Plus de 70% des ventes sont des livres édités en France dont la TVA est à 5,5% », explique le syndicat des librairies francophones de Belgique. Une pétition circule à ce sujet

Assemblée générale de Vision Presse

Au cours de l'assemblée générale Erik Van Olmen (Perstablo) a été nommé administrateur de Vision Presse en charge de la commission tabac et produits alternatifs.





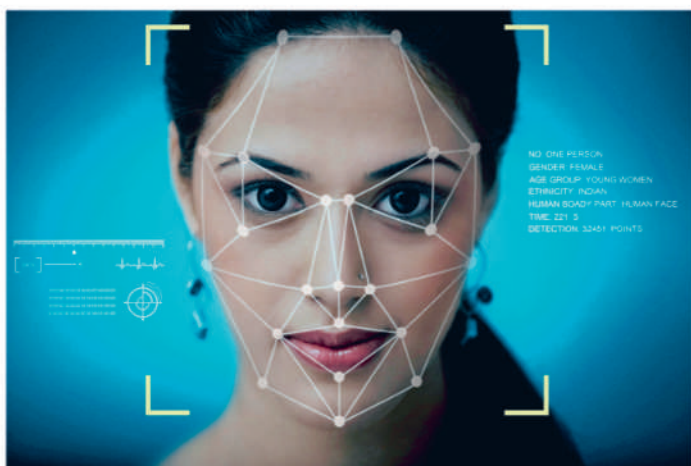


Distrishop

GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be



Yap – Outil scan visage – Contrôle âge

Perstablo a testé en situation réelle dans une librairie, un nouvel outil d'intelligence artificielle qui scanne le visage du client afin d'analyser si celui-ci a plus de 25 ans. Un signal rouge demande de présenter une pièce d'identité. (Il existe un signal vert et un signal blanc. Ce dernier informe que le système n'a pu faire une identification)

Cet outil pourrait à l'avenir être une solution pour contrôler l'âge des clients dans le cadre d'achats de produits de Loterie nationale, paris sportifs, alcools et tabacs. A suivre.

Bebat 2022



En 2022, Bebat a collecté 3.717 tonnes de piles et batteries usagées, dont 20,3% via le commerce de détail. En moyenne, 2.395.400 fois, une personne a rapporté des piles et batteries usagées dans un point de collecte Bebat d'un supermarché ou d'un magasin. Résultat : plus de 754 tonnes de piles et batteries usagées collectées. Le rapport annuel 2022 de Bebat est disponible sur le site de Vision Presse.

Ladbrokes / Bingoal

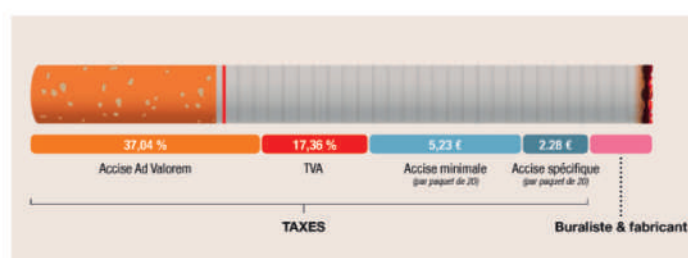
Après Ladbrokes, c'est à présent la société Bingoal qui affine gratuitement ses partenaires libraires/presse à Vision Presse.



Décomposition du prix d'un paquet de 20 cigarettes en 2023

1. Accise Ad Valorem : 37,04 % du prix
2. Accise spécifique : 2,28 € par paquet de 20 *
3. Accise minimale : 5,23 € par paquet de 20 *
4. TVA : 17,36 % du prix (le prix inclut déjà la TVA de 21 %)

* Dans la loi, ces montants sont définis par 1000 cigarettes :
 Accise spécifique : € 114.2072
 Accise minimale : € 261.6346



Congés et maladie des travailleurs

Actuellement, lorsque le travailleur tombe en incapacité de travail pendant ses congés, ces jours de vacances sont perdus. À partir de 2024, afin d'être conforme à la législation européenne qui garantit 4 semaines de congés payés au travailleur, il sera désormais possible pour un travailleur qui tombe en incapacité de travail pendant ses vacances de reporter ses jours de congé ultérieurement. L'Arrêté Royal prévoit l'entrée en vigueur de cette mesure aux maladies survenues pendant les vacances de 2024.



SPORTS BAR
 CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi
 7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)



Interview

Cinq questions à MARIE CHRISTINE MARGHEM

*Députée fédérale, Présidente du MCC,
Vice-présidente du MR*

1. En tant que Députée fédérale, vous présidez la Commission Finances & Budget de la Chambre. Avez-vous en main le dossier de la taxation du tabac ? Saviez-vous qu'à chaque augmentation des accises notre rémunération est rabotée ?

En tant que Présidente de la Commission Finances & Budget, je connais la répartition des composantes du prix de vente du tabac mais nous n'avons aucun poids sur les grossistes qui font varier le montant de la remise aux détaillants en fonction de la fiscalité.

Il faudrait s'atteler à une modification du cadre légal qui fixerait les minima de remise c'est à dire la redistribution d'une partie du bénéfice entre les grossistes et les détaillants.

Nous pourrions qualifier cette taxation de perverse et contreproductive car non seulement, elle n'incite pas à moins fumer (les consommateurs se fournissant à l'étranger ou en ligne), mais en outre, elle diminue considérablement la marge bénéficiaire des détaillants, ce qui les met en situation de précarité.

2. Vous êtes également membre de la Commission Justice. Quelle a été votre vision de l'interdiction de la publicité pour les paris sportifs ?

Il convenait probablement de réglementer la matière pour tenter de lutter contre les addictions. Mais comme toujours dans notre pays, certains sont allés trop loin. Ce qu'au Mouvement Réformateur, nous avons contesté en Commission en refusant le vote.

Cette interdiction n'empêchera de toute façon pas les paris sur le net ni une société commerciale interdite par la Commission des jeux de recréer un site alternatif au départ d'une autre base territoriale que notre pays.

3. En 2017, la Chambre a voté à l'unanimité une résolution pour soutenir les librairies/presse. Comment pouvez-vous concrètement aider notre profession ?

Cette proposition de résolution est un document important, tout comme l'étude réalisée conjointement par l'UCLouvain et la KUL en juillet 2019 passée relativement inaperçue et pourtant diligentée par le ministre de l'Économie du gouvernement Michel II. Elles peuvent servir de base à une réflexion générale pour aider les librairies et le monde de la presse qui font l'objet d'une série de mesures qui impactent fortement leur rentabilité.



Les chiffres de deux fermetures de librairies par semaine sont alarmants. Dans la hiérarchie des problèmes rencontrés par nos libraires, il serait opportun de s'intéresser de manière urgente aux frais de ports dans la distribution de journaux et de périodiques.

4. A l'aube des élections fédérales de 2024, nous avons des demandes spécifiques pour notre profession. Quel conseil nous donneriez-vous pour les faire entendre et écouter ?

Je conseille vivement à votre profession, qui est par ailleurs bien organisée, de continuer à se manifester auprès des représentants politiques et d'établir un mémorandum très complet de ses revendications à présenter aux différents présidents de partis, et ce avant les élections de mai 2024.

5. Comment se porte le commerce de détail et plus particulièrement les librairies/ presse dans votre ville de Tournai ?

Comme partout ailleurs, les libraires de Tournai luttent pour survivre. Ces métiers sont pourtant essentiels à l'entretien des relations sociales, de l'ouverture à la démocratie, de la culture et de la défense des idées.

Interview Walter Agosti

Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+